

Guide tarifaire des produits et services



**Applicable au
1^{er} Janvier 2025**



Ma vie. Ma ville. Ma banque.

Nous mettons à votre disposition nos conditions tarifaires applicables au 1^{er} Janvier 2025.

À l'exception des prix indiqués en noir, l'ensemble des autres tarifs sont maintenues.

Les tarifs sont exprimés en euros et taxes incluses lorsque ces dernières sont dues.

Nos conditions tarifaires sont également consultables (téléchargeables) sur le site LCL.fr ou sur l'appli LCL Mes comptes. Vous disposez ainsi de moyens de contact et d'un accès à l'information 24h/24.

Votre conseiller ou votre directeur d'agence reste votre interlocuteur privilégié pour vous apporter toute information complémentaire sur le(s) service(s) le(s) mieux adapté(s) à vos besoins et attentes.

Les tarifs sont exprimés taxes incluses lorsque ces dernières sont dues.

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement). Les tarifs ci-dessous sont hors offres groupées de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services		Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) (LCL interactif)		gratuit hors du coût du fournisseur d'accès Internet
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (LCL Avertis – Relevé hebdomadaire)		2,14 € par mois , pour une alerte par semaine, soit pour information 25,68 € par an
Tenue de compte** (client résidant en France)		9,85 € par trimestre soit pour information 39,40 € par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) (carte Visa Cléo)		51,60 € par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) (carte Visa Cléo)		51,60 € par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) (carte Utilicarte)		36,00 € par an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)		1,50 € par retrait , à partir du 4 ^e retrait par mois
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement (Assurance des Moyens de Paiement - formule individuelle)		36,00 € par an
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	En agence Par l'Internet	6,50 € par virement gratuit
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)		gratuit
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)		gratuit
Commission d'intervention		8,00 € par opération avec un plafond de 80,00 € par mois

* Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard des tarifs.

**Hors clients de moins de 26 ans, détenteurs de l'offre LCL Initial, comptes ouverts dans le cadre du Droit au compte, comptes inactifs.

SOMMAIRE

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	6	IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	23
Ouverture, transformation, clôture	6	Commission d'intervention	23
Relevés de compte	6	Opérations particulières	23
Tenue de compte	7	Incidents de paiement	23
Services en agence	7	DÉCOUVERTS ET CRÉDITS	26
Succession	9	Découverts	26
BANQUE À DISTANCE	10	Crédits à la consommation	27
Abonnement à des services de banque à distance	10	Crédits immobiliers	28
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	10	Assurances liées aux crédits immobiliers	30
VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	11	Caution	30
Cartes	11	ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	31
Virements	14	Épargne bancaire	31
Prélèvements SEPA / TIP SEPA	16	Placements financiers	32
Chèques	17	ASSURANCES ET PRÉVOYANCE	38
OFFRES GROUPÉES DE SERVICES	19	Vie quotidienne	38
Offre LCL Essentiel	19	Assurance de personnes	38
Offre à destination de la clientèle en situation de fragilité financière	19	Assurance de biens	39
Services bancaires de base	20	Protection des biens	39
Offres qui ne sont plus commercialisées	21	Assurances qui ne sont plus commercialisées	40
		OFFRES POUR LES JEUNES	41
		OFFRES POUR LES ÉTUDIANTS	42
		OFFRES POUR LES JEUNES ACTIFS	44
		RÉSOUTRE UN LITIGE	45
		MA BANQUE À DISTANCE	47

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE		
OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE Ouverture de votre compte de dépôt* Transfert de compte dans une autre agence LCL Clôture de votre compte de dépôt* Service d'aide à la mobilité bancaire Services bancaires de base : ensemble des services bancaires de base fournis dans le cadre du Droit au compte prévu par les articles L.312-1 et D.312-5-1 du Code monétaire et financier.	Prix en euros	
	gratuit	
	gratuit	
	gratuit	
	gratuit	
RELEVÉS DE COMPTE Relevés de compte de dépôt (par relevé) Relevé mensuel ⁽¹⁾ Autre périodicité (décadaire, hebdomadaire, quotidien) Relevés de compte épargne (par relevé) Relevé semestriel ⁽¹⁾ Relevé mensuel (disponible en ligne uniquement)	Papier	En ligne
	gratuit	gratuit
	4,22	1,00
	gratuit	gratuit
 Vos relevés en ligne sont sécurisés, classés et archivés pendant 10 ans.		
Relevés personnalisés (par trimestre) La Synthèse La Synthèse Financière	6,50	6,50
	26,25	
 Vision rapide et synthétique de vos avoirs et crédits.		
Relevé de frais relatif à la gestion du compte de dépôt (annuel)	gratuit	gratuit

* Services compris dans les prestations de base prévues par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.
1) Les relevés sont disponibles en ligne sous réserve d'adhésion au service "Relevés et documents en ligne".

TENUE DE COMPTE		Prix en euros
Tenue de compte*		
➤ Client résidant ⁽¹⁾ en France (par trimestre)	- pour les clients domiciliant leurs revenus chez LCL	offert
	- pour les autres clients	9,85
➤ Client résidant ⁽¹⁾ dans l'Union Européenne (hors France) (par trimestre)	- pour les clients domiciliant leurs revenus chez LCL	offert
	- pour les autres clients	15,00
➤ Client résidant hors de l'Union Européenne (par compte et par trimestre)	- compte de dépôt / Compte Sur Livret ouvert au nom d'un résident dans un pays EAI ⁽²⁾ domiciliant ses revenus chez LCL	offert
	- compte de dépôt / Compte Sur Livret ouvert au nom d'un résident dans un pays EAI ⁽²⁾ ne domiciliant pas ses revenus chez LCL	30,00
	- compte de dépôt / Compte Sur Livret ouvert au nom d'un résident dans un autre pays que ceux précités	75,00
		30,00
Tenue de compte inactif⁽³⁾*		
Par an et à concurrence du solde disponible sur le compte		30,00
SERVICES EN AGENCE		
Délivrance de relevés d'identité bancaire* (RIB-BIC/IBAN)		
- sur Internet		gratuit
	- en agence (par demande)	3,15
Retrait d'espèces en agence*		
- au distributeur automatique de billets avec une carte de retrait à usage unique (par opération)		10,00
		à partir du 3 ^e retrait/an

* Services compris dans les prestations de base prévues par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.
1) Hors clients de moins de 26 ans, détenteurs de l'offre LCL Initial, comptes ouverts dans le cadre du Droit au compte, comptes inactifs.
2) EAI (Echange Automatique d'Informations) : cette catégorisation concerne des pays s'étant engagés à mettre en place un échange automatique d'informations de nature fiscale. La liste des pays EAI est disponible sur le site de l'OCDE : <https://www.oecd.org/tax/transparency/AEOI-commitments.pdf>. Outre cette liste, les Etats-Unis et le Maroc sont également considérés comme des pays EAI compte tenu des engagements qu'ils ont pris par ailleurs.
3) Comptes inactifs au sens de l'article L.312-19 du Code monétaire et financier. Le montant des frais et commissions prélevés annuellement par compte est fixé conformément à l'arrêté du 21 septembre 2015 pris en application de l'article R.312-19 du Code monétaire et financier.
4) Exonération pour les comptes ouverts dans le cadre du Droit au compte, les détenteurs de LCLInitial. Exonération pour la clientèle : interdit de chéquier, surendetté, en situation de fragilité financière, majeurs protégés, banque privée.

	Prix en euros
Versement d'espèces	gratuit
Echange de monnaie aux guichets LCL (pour les clients)	gratuit
Changement d'adresse postale*, électronique* ou numéro de téléphone	gratuit
Recherche d'adresse postale (par adresse)	26,25
Délivrance d'attestation (par acte)	
Attestation type	26,25
Autre attestation (besoin spécifique du client avec une rédaction "sur mesure")	39,05
Duplicata relevé, avis....	13,10
Recherche de documents	
Document de -1 an (à l'unité)	26,25
Document de +1 an (à l'unité)	39,05
+ par copie supplémentaire	1,27
Copie de chèque (à l'unité)	39,05
Coffre-fort	
Frais de location de coffre-fort (par débit d'un compte LCL) suivant la taille et la valeur maximum du contenu :	
- location longue durée (par an) <i>à partir de</i>	160,70
- location temporaire (par mois) <i>à partir de</i>	26,95
Dépôt de garantie ⁽¹⁾	250,00
Demande d'intervention sur coffre-fort (hors frais d'intervention des prestataires)	
- effraction, remise en état...	112,00

	Prix en euros
Change manuel	
Achat et vente de billets de banque étrangers par LCL	disponible en agence
Au cours quotidien de vente ou d'achat de la devise fiduciaire par LCL ⁽¹⁾⁽²⁾	
Change à terme	
Achat et vente de devises à terme	
Commission de change par échéance	
- jusqu'à 75 000 € (ou contre valeur)	0,055 % minimum 28,50
- au-dessus de 75 000 € (ou contre valeur)	0,025 %
Commission par événement	42,20
SUCCESSION	
Commission de gestion de dossier⁽³⁾	
En fonction des actifs détenus chez LCL à la date du décès	
Actif jusqu'à 3 000 €	90,00
Actif supérieur à 3 000 € et jusqu'à 15 000 €	310,00
Actif supérieur à 15 000 €	
- commission fixe	490,00
- commission proportionnelle sur les actifs > 15 000 €	0,75 %
- montant maximum (fixe + proportionnelle)	1390,00
Succession en suspens (par an) (dossier de plus de 2 ans)	156,00
Demande spécifique des héritiers (copie de chèques, désarchivage d'éléments du dossier du défunt ...)	sur devis

* Services compris dans les prestations de base prévues par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

1) Le montant du dépôt de garantie est débité le jour de la souscription du contrat de location coffre-fort et est crédité le jour de la restitution de la clé du coffre-fort. Pour Monaco, tarification spécifique disponible dans les agences de Monaco.

1) Frais forfaitaires selon devises : nous consulter.

2) Frais forfaitaires 4 € pour tous les ordres ≤ 100 € concernant les commandes de devises et de 4 € pour tous les ordres ≤ 50 € concernant les cessions de devises.

3) La commission est calculée en fonction du montant des avoirs à la date du décès à hauteur de 100 % des comptes individuels et 50 % des comptes joints. Cette commission est débitée sur un compte dont le défunt est titulaire ou co-titulaire. Exonération pour les mineurs.

BANQUE À DISTANCE	
	Prix en euros
 Un seul et même code personnel d'accès pour tous les services de banque à distance LCL.	
ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE (INTERNET, TÉLÉPHONE FIXE, SMS, ETC.)⁽¹⁾	
LCL interactif*	gratuit
Option Bourse (par mois) ⁽²⁾	
- contrat souscrit avant le 01/04/2018	2,10
- contrat souscrit après le 01/04/2018	gratuit
Option "Bourse Expert" (par mois) ⁽²⁾	7,50
Exonération du tarif mensuel du service si plus de 2 ordres ont été facturés et exécutés au cours du mois concerné.	
LCL Mes Comptes (application à télécharger)	gratuit
LCL Bourse (application à télécharger)	gratuit
LCL Assurances (application à télécharger)	gratuit
ABONNEMENT À DES PRODUITS OFFRANT DES ALERTES SUR LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS	
LCL Avertis (par mois)	
Relevé quotidien	6,50
Relevé bihebdomadaire	2,14
Relevé hebdomadaire	2,14
Alerte compte sur solde et opérations	2,14

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
	Prix en euros
CARTES	
Cotisation cartes de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	
Carte Visa Infinite	360,00
Carte Mastercard Platinum+	234,00
Carte Visa Premier	144,00
Carte Visa Cléo	51,60
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	
Carte Visa Infinite	360,00
Carte Mastercard Platinum+	234,00
Carte Visa Premier	144,00
Carte Visa Cléo	51,60
Carte Inventive Mastercard	51,60
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	
Carte Inventive Mastercard ⁽¹⁾	51,60
Carte Utilicarte*	36,00
Carte MaCarteLCL ⁽¹⁾ (12-17ans)	
Première année gratuite	
Années suivantes 12,00	
Cotisation cartes de retrait	
Carte Zen	gratuit
Carte Lion 7/7 Plus	37,00
Cotisation carte de crédit	
Carte Visa Crédit Renouvelable	19,00

* Services compris dans les prestations de base prévues par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

1) L'utilisation des applications nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet. Frais de télécommunications et d'accès Internet à la charge du client selon opérateurs et fournisseurs d'accès.
2) Services également accessibles via LCL Bourse (application à télécharger gratuitement).

* Services compris dans les prestations de base prévues par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

1) La carte ne permet pas les paiements et les retraits si le solde du compte est insuffisant, sauf incident exceptionnel. Le contrôle de solde s'effectue à partir du 1^{er} euro.

Utilisation des cartes

➤ Opérations en euros en zone EEE⁽¹⁾

Retrait d'espèces au Distributeur Automatique de Billets (DAB)

- Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque)*
- Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)
 - avec la carte Visa Infinite, Mastercard Platinum+, Visa Premier ou Visa Crédit Renouvelable
 - avec la carte Visa Cléo, Inventive Mastercard, MaCarteLCL, à partir du 4^e retrait par mois
 - avec la carte Utilicarte, carte Lion 7/7 Plus
- Au guichet des banques (hors guichet LCL)
 - toutes cartes

Paiement par carte (la carte est émise par la banque)

➤ Opérations en devises⁽²⁾ en zone EEE⁽¹⁾ ou opérations en euros/devises⁽²⁾ hors zone EEE⁽¹⁾

Retrait d'espèces au Distributeur Automatique de Billets (DAB)

- Retrait d'espèces à un DAB
 - avec la carte Visa Infinite, Mastercard Platinum+
 - avec les autres cartes
- Au guichet des banques
 - avec la carte Visa Infinite, Mastercard Platinum+
 - avec les autres cartes

* Services compris dans les prestations de base prévues par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

1) Zone EEE : Espace Economique Européen dont font partie les pays de l'Union Européenne (y compris la France), l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège.
2) L'opération de change est effectuée au taux appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage par rapport au taux de référence de la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur lcl.fr/cartes-bancaires#comparer-cartes.
3) Commission en % du montant de l'opération avec un minimum de 0,80 €.

Prix en euros

gratuit

gratuit

1,50

1,50

13,10

gratuit

2,46
+ 2,34 %⁽³⁾
3,17
+ 3,00 %⁽³⁾

4,06
+ 2,34 %⁽³⁾
5,59
+ 3,30 %⁽³⁾

Paiement par carte (la carte est émise par la banque), par opération

- avec la carte Visa Infinite, Mastercard Platinum+
- avec les autres cartes

Prix en euros

1,26
+ 2,34 %⁽¹⁾
1,26
+ 3,00 %⁽¹⁾

LCL CityExplorer

Clients	Carte	Offre	Tarif ⁽³⁾
12 à 17 ans	MaCarteLCL Inventive Mastercard ⁽⁴⁾	Paiements illimités 5 retraits DAB/mois ⁽²⁾	gratuit
18 à 29 ans	Tous types (hors Visa Infinite)	Paiements illimités 5 retraits DAB/mois ⁽²⁾	2€/mois
À partir de 30 ans	Mastercard Platinum+	Paiements illimités Retraits DAB illimités	9€/mois
	Visa Premier	Paiements illimités Retraits DAB illimités	15€/mois
Tout âge	Visa Infinite	Paiements illimités Retraits DAB illimités	gratuit

Autres prestations cartes

Remplacement d'une carte à votre demande

Détérioration, changement de visuel, renouvellement anticipé

Envoi d'une carte en recommandé ou Chronopost suite à votre demande

Envoi d'une carte en urgence suite à votre demande

Service uniquement disponible pour les cartes Visa Premier

Envoi systématique sous 48 heures de la carte Visa Infinite ou Mastercard Platinum+

Sans demande préalable de votre part

1) Commission en % du montant de l'opération avec un minimum de 0,80 €.
2) À partir du 6^e retrait, tarif standard en vigueur.
3) Tarif de l'option LCL CityExplorer au titre des commissions fixes et proportionnelles normalement facturées par LCL sur les opérations en devises, hors éventuels prélèvements de frais par les banques étrangères directement ou par LCL au nom et pour le compte des banques étrangères (frais indépendants de la facturation LCL).
4) Uniquement sur carte de paiement à autorisation systématique.

Modification temporaire du plafond de paiement de la carte (par acte)

- Pour la carte Visa Infinite, Mastercard Platinum+
- Autres cartes

Agence
Internet^(*)

Prix en euros

gratuit
6,50
gratuit

Envoi d'un nouveau code confidentiel (suite code oublié et à votre demande)

- Pour la carte Visa Infinite, Mastercard Platinum+
- Autres cartes

par SMS
par courrier

gratuit
6,50
13,10

Demande de code confidentiel identique sur plusieurs cartes

Pour un même titulaire et sur un même compte

gratuit
gratuit

Frais d'opposition (blocage) à la demande du titulaire de la carte

- Pour la carte Visa Premier, Visa Cléo, Inventive Mastercard
- Pour la carte MaCarteLCL

13,10
6,00

VIREMENTS

Virement* (cas d'un virement SEPA occasionnel) (par opération)

- En faveur d'un compte LCL
En faveur d'un compte dans une autre banque dans l'Espace SEPA**
Traitement "urgent"

Agence
Internet^(*)

Agence
Internet^(*)

gratuit
gratuit
6,50
gratuit
48,00

Emission d'un virement SEPA* (cas d'un virement SEPA permanent) (par opération)

- Frais de mise en place d'un virement permanent
Frais par virement permanent vers un compte LCL
Frais par virement permanent vers un compte dans une autre banque en France**

Agence
Internet^(*)

gratuit
gratuit
1,62
gratuit

Frais par virement permanent vers un compte dans une autre banque dans l'Espace SEPA** (hors France)

Agence
Internet^(*)

1,62
--

Emission d'un virement instantané SEPA

- En faveur d'un compte LCL
En faveur d'un compte dans une autre banque dans l'Espace SEPA**

Internet^(*)
Internet^(*)

gratuit
gratuit

Le compte du bénéficiaire est crédité en 10 secondes maximum après le débit de votre compte. L'émission du virement instantané est exclusivement proposée via les services de banque à distance LCL⁽¹⁾.

Demande de rappel de virement SEPA, virement instantané SEPA

Par demande

9,85

Réception d'un virement SEPA*

D'un compte LCL ou d'une autre banque dans l'Espace SEPA**

gratuit

Votre compte est crédité à réception des fonds par LCL.

Réception d'un virement instantané SEPA

D'un compte LCL ou d'une autre banque dans l'Espace SEPA**

gratuit

Votre compte est crédité à réception des fonds par LCL.

Émission d'un virement non SEPA

(virement en euros vers un pays situé hors de l'Espace SEPA ou virement en devises⁽²⁾)

- Commission fixe jusqu'à 80 000 €
Commission proportionnelle au-dessus de 80 000 €
Commission de change en cas d'achat de devises

26,25

0,13 %
nous consulter

Frais forfaitaires de correspondants à la charge de l'émetteur (variables selon le pays concerné)

nous consulter

* Services compris dans les prestations de base prévues par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

** L'Espace SEPA est constitué des pays de l'Union Européenne auxquels s'ajoutent l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, Monaco, Saint-Marin, le Royaume-Uni, le Vatican, Andorre, Saint-Pierre-et-Miquelon, Guernesey, Jersey et l'île de Man.

1) Sous réserve de bénéficier d'un abonnement à des services de banque à distance (LCL interactif).
2) En cas de retour des fonds par la banque destinataire, des frais additionnels peuvent être prélevés.

* Services compris dans les prestations de base prévues par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

** L'Espace SEPA est constitué des pays de l'Union Européenne auxquels s'ajoutent l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, Monaco, Saint-Marin, le Royaume-Uni, le Vatican, Andorre, Saint-Pierre-et-Miquelon, Guernesey, Jersey et l'île de Man.

1) Sous réserve de bénéficier d'un abonnement à des services de banque à distance (LCL interactif).

Les opérations en devises vers des pays hors Espace SEPA*** peuvent être réalisées avec l'option de frais "Share" (frais partagés entre le donneur d'ordre qui supporte les frais d'émission et le bénéficiaire qui supporte les frais d'encaissement de sa banque) mais également avec l'option de frais "Our" (tous les frais à la charge du donneur d'ordre) ou "Ben" (tous les frais à la charge du bénéficiaire).

Les opérations en devises vers des pays de l'Espace SEPA*** peuvent être réalisées avec l'option de frais "Share".

Retraitement d'un virement non SEPA

Information incomplète ou erronée

Demande de rappel de virement non SEPA

Par demande

Réception d'un virement non SEPA

(virement en euros d'un pays situé hors de l'Espace SEPA** ou virement en devises)

Commision forfaitaire

Commision de change en cas de vente de devises

Prix en euros	
Information incomplète ou erronée	13,10
Demande de rappel de virement non SEPA Par demande	9,85
Réception d'un virement non SEPA (virement en euros d'un pays situé hors de l'Espace SEPA** ou virement en devises)	19,65
Commision forfaitaire	nous consulter
Commision de change en cas de vente de devises	nous consulter

En cas de conversion monétaire, le crédit en compte est réalisé après conversion monétaire et, dans ce cas, un délai supplémentaire de 2 jours ouvrés est nécessaire à l'opération de change.

PRÉLÈVEMENTS SEPA / TIP SEPA

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)*

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)*

Prélèvement (frais d'opposition/révocation) (par acte)

Paiement de titre interbancaire de paiement SEPA (TIP SEPA)*

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)*	gratuit
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)*	gratuit
Prélèvement (frais d'opposition/révocation) (par acte)	gratuit
Paiement de titre interbancaire de paiement SEPA (TIP SEPA)*	gratuit

CHÈQUES

Délivrance d'un chéquier

contenant des chèques en euros, barrés, non endossables

Renouvellement automatique d'un chéquier

Frais d'envoi d'un chéquier à votre domicile suite à votre demande

Envoi courrier simple (frais postaux inclus)

Envoi courrier recommandé (frais postaux en plus)

Conservation d'un chéquier à l'agence

Pendant 4 semaines après votre commande

Destruction de chéquier

Conservé à l'agence et non réclamé au-delà de 4 semaines

Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) Agence par l'émetteur (par acte) Internet⁽¹⁾

Formule de chèque non normalisée

Emission d'un chèque de banque en euros

Paiement d'un chèque en euros

Remise de chèque en euros*

Prix en euros	
	gratuit
	gratuit
	2,14
	6,50
	gratuit
	6,50
	24,40
	6,20
	107,80
	28,40
	gratuit
	gratuit

La date de valeur d'une remise de chèque est de 1 jour ouvré après l'enregistrement de l'opération sur votre compte.

* Services compris dans les prestations de base prévues par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

** EEE : Espace Economique Européen dont font partie les pays de l'Union Européenne, l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège.

*** L'Espace SEPA est constitué des pays de l'Union Européenne auxquels s'ajoutent l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, Monaco, Saint-Marin, le Royaume-Uni, le Vatican, Andorre, Saint-Pierre-et-Miquelon, Guernesey, Jersey et l'île de Man.

* Services compris dans les prestations de base prévues par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

** L' Espace SEPA est constitué des pays de l' Union Européenne auxquels s'ajoutent l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, Monaco, Saint-Marin, le Royaume-Uni, le Vatican, Andorre, Saint-Pierre-et-Miquelon, Guernesey, Jersey et l'île de Man.

1/ Sous réserve de bénéficier d'un abonnement à des services de banque à distance (LCL interactif).

Chèques à l'étranger

Paiement d'un chèque au profit de l'étranger
Chèque tiré sur un compte en euros ou en devises⁽¹⁾
- commission proportionnelle de 0,21 %

Prix en euros

minimum
48,80
maximum
78,30

Encaissement de chèque payable à l'étranger, crédit immédiat sauf bonne fin⁽¹⁾⁽²⁾

Chèque en euros payable dans la zone euro⁽³⁾
ou chèque en devises⁽⁴⁾
- commission proportionnelle de 0,21 %

minimum
22,17
maximum
70,17

Votre compte de dépôt est crédité au plus tard 6 jours ouvrés après enregistrement de l'opération sur votre compte sauf bonne fin.

Chèque en euros payable hors zone euro⁽⁵⁾
- commission proportionnelle de 0,21 %

minimum
22,17
maximum
70,17

Votre compte de dépôt est crédité au plus tard 11 jours ouvrés après enregistrement de l'opération sur votre compte sauf bonne fin.

Encaissement de chèque payable à l'étranger, crédit après encaissement⁽¹⁾⁽⁶⁾

Commission proportionnelle de 0,21 %

minimum
23,18
maximum
125,10

Chèques de voyage en devises

Encaissement de chèque de voyage en devises
Commission proportionnelle de 2,10 %

minimum
22,17
maximum
70,17

1) En cas de conversion monétaire, une commission proportionnelle de change est due en cas d'achat ou de vente de devises : 0,05 % jusqu'à 80 000 € et 0,025 % au-dessus de 80 000 € (minimum 19,65 €), sauf conditions spéciales mentionnées ci-dessus. Le cours de change appliqué est celui de la devise scripturale chez LCL.

2) En cas de retour impayé, une commission est perçue en sus des frais éventuels de la banque étrangère et du différentiel de change le cas échéant.

3) Liste des pays autorisés en encaissement SBF euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal. Cette liste est susceptible d'évoluer.

4) Liste des pays autorisés en encaissement SBF devise : Australie (AUD), Canada (CAD), États-Unis (USD), Japon (JPY), Norvège (NOK), Royaume-Uni (GBP), Suède (SEK), Suisse (CHF). Cette liste est susceptible d'évoluer.

5) Liste des pays autorisés en encaissement SBF euro : Danemark, Norvège, Royaume-Uni, Suisse. Cette liste est susceptible d'évoluer.

6) Hors frais perçus par la banque du tiré au titre du recouvrement du chèque.

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

COTISATION A UNE OFFRE GROUPÉE DE SERVICES

Prix en euros

Offre LCL Essentiel

Cotisation mensuelle

2,00

L'offre comprend :

- l'ouverture et la clôture du compte de dépôt individuel
- l'abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) - LCL interactif, LCL Mes Comptes
- la tenue de compte⁽¹⁾
- les prélèvements SEPA
- la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - carte Inventive Mastercard⁽²⁾
- le changement d'adresse

L'offre n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. En cas de rejet d'opérations pour le motif sans provision des frais d'incidents et d'irrégularités seront facturés selon le tarif en vigueur repris dans les rubriques concernées.

En cas de changement de carte de débit, l'offre LCL Essentiel sera automatiquement résiliée. Cette résiliation entraînera l'arrêt du débit en compte de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire standard.

OFFRE À DESTINATION DE LA CLIENTÈLE EN SITUATION DE FRAGILITÉ FINANCIÈRE⁽³⁾

Offre LCL Initial

Cotisation mensuelle

1,00

L'offre comprend :

- l'ouverture, la tenue et la clôture du compte de dépôt
- la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - carte Utilicarte
- l'abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS - LCL Avertis Alerte Compte
- l'abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) - LCL interactif, LCL Mes Comptes
- les dépôts et retraits d'espèces dans votre agence
- les prélèvements SEPA en nombre illimité
- la délivrance de relevés d'identité bancaire
- 4 virements SEPA par mois (dont au moins 1 virement permanent)

1) La tenue de compte est incluse uniquement pour les clients résidents de l'Union européenne.

2) La carte ne permet pas les paiements et les retraits si le solde du compte est insuffisant, sauf incident exceptionnel. Le contrôle du solde s'effectue à partir du 1^{er} euro.

3) Au sens des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du Code monétaire et financier.

- 2 chèques de banque par mois
 - 1 changement d'adresse par an
 - les frais d'irrégularités/incidents plafonnés à 16,50 €/mois.
Ce plafonnement s'applique à l'ensemble des frais suivants :
 - commissions d'intervention
 - frais de rejet prélèvement pour défaut de provision
 - frais de non-exécution de virement permanent
 - frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
 - frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
 - forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
 - frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
 - frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
 - frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque
- Pour ces frais (hors commissions d'intervention) une réduction de 50 % s'applique sur les conditions tarifaires en vigueur. Pour les commissions d'intervention le tarif est de 4 € par opération.

SERVICES BANCAIRES DE BASE

Fournis dans le cadre du Droit au compte, articles L.312-1 et D.312-5-1 du Code monétaire et financier.

Les services fournis :

- l'ouverture, la tenue et la clôture du compte de dépôt
- la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - carte Utilicarte
- l'envoi mensuel d'un relevé de compte
- l'encaissement de chèques et de virements bancaires
- l'abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) - LCL Interactif
- les dépôts et retraits d'espèces dans votre agence
- les paiements par prélèvements SEPA, TIP SEPA, virements bancaires
- la délivrance de relevés d'identité bancaire
- la domiciliation de virements bancaires
- 2 chèques de banque par mois
- 1 changement d'adresse par an
- la commission d'intervention (par opération)

Prix en euros

gratuit

4,00
plafond
mensuel
20 € / mois

OFFRES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉES

Formule ZEN (par mois)⁽¹⁾

L'offre comprend :

- un découvert en compte pouvant aller jusqu'à 8 000 € et l'Assurance Découvert Autorisé⁽²⁾.
- Sécurilion l'assurance de vos moyens de paiement, clés et papiers⁽²⁾.
- LCL interactif + option "Bourse"⁽³⁾, pour gérer votre compte sur Internet.
- la Synthèse⁽²⁾⁽⁴⁾ mensuelle de vos comptes, placements et encours de prêts.

Dans le cadre de votre découvert en compte, vous profitez d'une exonération partielle d'intérêts débiteurs jusqu'à 8 €/trimestre.

Avec la Formule ZEN, vous bénéficiez de 20 % de réduction sur :

Cotisation carte⁽¹⁾ (par mois)

- Carte Visa Infinite, débit immédiat ou différé
- Carte Visa Premier, débit immédiat ou différé
- Carte Visa Cléo, débit immédiat
- Carte Visa Cléo, débit différé
- Carte Inventive Mastercard, débit immédiat
- Carte Utilicarte

24,00
9,60
3,44
3,44
3,44
2,40

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (par mois)

[LCL Avertis]

- Relevé quotidien
- Relevé bihebdomadaire, hebdomadaire
- Alerte compte

5,20
1,71
1,71

1) Le montant total débité au titre de votre Formule ZEN varie en fonction de la carte choisie. Dans ce cas, le montant de l'abonnement indiqué sur votre relevé inclura la cotisation mensuelle de la carte. Exemple : Formule ZEN et carte Inventive Mastercard, votre abonnement mensuel sera de : 6,25 € + 3,44 € soit 9,69 €. Cartes délivrées sous réserve d'acceptation par le Crédit Lyonnais.

2) En cas de résiliation de la Formule, le service ou l'assurance est automatiquement résilié. Les assurances Sécurilion, Assurance Découvert Autorisé sont assurées par Pacifica entreprise régie par le Code des assurances et distribuée par le Crédit Lyonnais. Se référer aux contrats pour connaître le détail des conditions et événements garantis.

3) En cas de résiliation de la Formule, le service est facturé aux conditions tarifaires en vigueur.

4) La Synthèse est dématérialisée et mise à disposition sur l'espace client du site LCL.fr ou l'application LCL Mes Comptes – Rubrique Mes documents.

OFFRES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉES

	Prix en euros
50 % de réduction sur les frais d'opposition sur chèque, frais d'émission d'un chèque de banque et demande d'envoi d'un nouveau code confidentiel.	
Formule ZEN Facilité (par mois)	
Cette formule comprend le Service Épargne Passerelle, l'Assurance Revenus ⁽¹⁾⁽³⁾ option 3 mois et une autorisation de découvert ⁽²⁾ .	
- avec la carte Utilicarte	5,30
- avec la carte Visa Cléo	5,75
Assurance Revenus option 12 mois ⁽³⁾ <i>supplément</i>	1,50
Formule ZEN Tranquillité (par mois)	
Cette formule comprend le Service Épargne Passerelle, l'Assurance Revenus ⁽¹⁾⁽³⁾ option 3 mois, une autorisation de découvert ⁽²⁾ , "la Synthèse" ⁽¹⁾⁽⁴⁾ et Sécurilion ⁽¹⁾ .	
- avec la carte Visa Cléo débit différé	10,10
- avec la carte Visa Cléo débit immédiat	10,10
Assurance Revenus option 12 mois ⁽³⁾ <i>supplément</i>	1,50
Sécurilion Famille ⁽³⁾ <i>supplément</i>	1,00
Formule ZEN Sérénité (par mois)	
Cette formule comprend le Service Épargne Passerelle, l'Assurance Revenus ⁽¹⁾⁽³⁾ option 6 mois, une autorisation de découvert ⁽²⁾ , "la Synthèse" ⁽¹⁾⁽⁴⁾ et Sécurilion.	
- avec la carte Visa Infinite	36,90
- avec la carte Visa Premier	18,40
Assurance Revenus option 12 mois ⁽³⁾ <i>supplément</i>	1,00
Sécurilion Famille ⁽³⁾ <i>supplément</i>	1,00

1) En cas de résiliation de la Formule, le service ou l'assurance est automatiquement résilié.

2) L'autorisation de découvert fera l'objet d'une offre préalable de crédit après étude et sous réserve d'acceptation du dossier.

3) Les assurances Sécurilion Famille et assurance Revenus sont assurées par Pacifica, entreprise régie par le Code des assurances et distribuées par le Crédit Lyonnais. Se référer aux contrats pour connaître le détail des conditions et événements garantis.

4) La Synthèse est dématérialisée et mise à disposition sur l'espace client du site LCL.fr ou l'application LCL Mes Comptes – Rubrique Mes documents.

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

	Prix en euros
COMMISSION D'INTERVENTION	
Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision ^{(1)...})	
Par opération	8,00
Plafond mensuel	80,00
OPÉRATIONS PARTICULIÈRES	
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé ⁽²⁾	12,75
Frais de lettre d'information pour compte débiteur supérieur à 30 jours (LCC)	15,81
Frais de lettre de dénonciation du découvert autorisé (envoi en recommandé)	8,38
Frais de lettre de blocage carte et information préalable avant retrait (envoi en recommandé)	8,38
Frais de lettre d'opposition carte et information suite inscription au FCC (envoi en recommandé)	8,38
Frais par saisie-attribution, saisie conservatoire	130,00
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10,00 % du montant dû ⁽³⁾
INCIDENTS DE PAIEMENT	
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	14,80
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽⁴⁾	
chèque <= à 50 €	22,00
chèque > à 50 €	42,00
A ce forfait de frais s'ajoute une commission d'intervention ⁽⁵⁾ de 8 €.	

1) Commission perçue tant en cas de rejet que de paiement de l'opération entraînant l'irrégularité.

2) Plusieurs lettres peuvent être adressées sur la même période d'Information préalable sur les frais d'incidents de fonctionnement. Les deux premières sont facturées, au-delà elles sont non facturées.

3) Dans la limite de 100 € en vertu de décret n°2018-1118 du 10 décembre 2018.

4) Ce forfait inclut : la lettre d'information préalable - les frais de dossier - les frais par chèque impayé - les frais de lettre d'injonction - la délivrance d'un certificat de non-paiement - la constitution de provision bloquée affectée - la déclaration de mainlevée auprès de la Banque de France - les frais postaux.

5) Dans la limite des plafonds réglementaires. Cette commission d'intervention est facturée séparément du forfait de frais. La commission d'intervention est de 4 € pour les détenteurs de l'offre LCL Initial et pour les bénéficiaires du droit au compte.

Chèque remis à l'encaissement et revenu impayé
Pour un motif autre que “sans provision” à l'exclusion des chèques payables à l'étranger

Déclaration Banque de France pour chèque payé pendant la période d'interdiction bancaire

Frais de rejet de prélèvement SEPA ou TIP SEPA pour défaut de provision, frais de non-exécution de virement permanent⁽¹⁾ par valeur rejetée

- ordre de paiement > 20 €
- ordre de paiement <= 20 €

À ces frais de rejet s'ajoute une commission d'intervention⁽²⁾ de 8 €.

Pour les ordres de paiement rejetés d'un montant inférieur ou égal à 20 €, le montant total de la commission d'intervention et des frais de rejet est limité au montant de l'ordre de paiement rejeté⁽³⁾.

Pour les ordres de paiement rejetés d'un montant inférieur ou égal à 8 €, seule une commission d'intervention à hauteur du montant de l'ordre rejeté est prélevée⁽⁴⁾.

Lorsqu'un prélèvement rejeté une première fois pour défaut de provision est représenté au paiement et qu'il est de nouveau rejeté pour la même raison, et si LCL est en mesure d'identifier qu'il s'agit d'une représentation, les frais de rejet ainsi que la commission d'intervention ne sont pas facturés. A défaut pour LCL de pouvoir identifier la représentation, le Client devra formuler une demande de remboursement en apportant la preuve, par tout moyen, que le prélèvement rejeté était un prélèvement représenté.

1) Ces frais incluent la notification du refus d'exécution de l'opération et le coût des actions de rejet auprès des créanciers.
2) Dans la limite des plafonds réglementaires. La commission d'intervention est facturée séparément. La commission d'intervention est de 4 € pour les bénéficiaires du droit au compte et pour les détenteurs de l'offre LCL Initial.
3) Exemple : prélèvement rejeté de 15 € ; seront facturés 8 € de commission d'intervention et 7 € de frais de rejet. Pour les détenteurs de l'offre LCL Initial et les bénéficiaires du droit au compte, la commission d'intervention est limitée à 4 € (dans la limite des plafonds réglementaires).
4) Dans la limite des plafonds réglementaires. Exemple : prélèvement rejeté de 7 € ; sera facturée une commission d'intervention de 7 €. Pour les détenteurs de l'offre LCL Initial et pour les bénéficiaires du droit au compte, sera facturée une commission d'intervention à hauteur du montant de l'ordre rejeté, dans la limite d'un montant maximum de 4 €.

Prix en euros

gratuit

27,00

12,00
0 à 12,00
selon le
montant de
l'ordre de
paiement
rejeté

Prix en euros

36,00

Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire

Plafonds de frais d'irrégularités et d'incidents

- plafond de frais pour l'ensemble des clients
- plafond spécifique pour les clients en situation de fragilité financière⁽¹⁾

Plafond s'appliquant sur les frais suivants :

- les commissions d'intervention
- les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

300,00 / mois
25,00 / mois

1) Clients identifiés comme fragiles financièrement au sens des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du Code monétaire et financier.

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

DÉCOUVERTS

Découvert non convenu ou dépassement

Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixé dans la limite du taux d'usure⁽¹⁾.

Pour information, taux d'usure à la date du 01/07/2024

- pour un dépassement <= à 3 000 € 22,49 %
- pour un dépassement > à 3 000 € et <= 6 000 € 13,87 %
- pour un dépassement > à 6 000 € 8,00 %

Montant minimal d'intérêts débiteurs entraînant une perception (par trimestre)

Exemple au 01 juillet 2024:

Pour un dépassement d'un montant de 1 000 € au taux d'intérêt débiteur 20,29 % l'an sur une durée de 1 an, le TAEG applicable est de 21,93 % (la durée de la période est le trimestre).

Autorisation de découvert

Taux débiteur personnalisé⁽¹⁾

Frais de mise en place ou de renouvellement

Assurance Découvert Autorisé facultative (par mois) (Assurance décès accidentel)

nous
consulter

nous
consulter

18,00

Offre réservée aux particuliers sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier. Le découvert autorisé prend la forme d'un crédit par découvert en compte de dépôt permettant une position débitrice en continu, dans la limite autorisée par la banque, pendant toute la durée du crédit (supérieur à 3 mois). Le montant du découvert autorisé éventuellement mis en place est limité (voir conditions en agence) ; il reste défini suite à l'étude de votre situation par LCL. Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours. L'Assurance Découvert Autorisé facultative est assurée par Pacifica, entreprise régie par le Code des assurances et distribuée par le Crédit Lyonnais. Voir conditions et exclusions de garanties dans les conditions générales ou la notice d'information de l'assurance.

¹⁾ Taux Annuel Effectif Global maximal fixé dans la limite du taux d'usure en vigueur, calculé par la Banque de France et publié trimestriellement au Journal Officiel.

CRÉDITS À LA CONSOMMATION

Crédit renouvelable

Solution Crédit Renouvelable

Taux

Frais de dossier

Assurance Crédit Renouvelable (facultative)

Formule Décès/Perte totale et irréversible d'autonomie/Incapacité de travail, par mois

Formule Décès/Perte totale et irréversible d'autonomie/Incapacité de travail/Perte d'emploi, par mois

Offre réservée aux particuliers sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier. Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours.

L'Assurance du Crédit Renouvelable est assurée par CACI vie et CACI non vie, et distribuée par le Crédit Lyonnais. Le coût de l'assurance est calculé en fonction du capital restant dû. Voir conditions et exclusions de garanties dans les conditions générales ou la notice d'information de l'assurance.

Prêt personnel

Les frais de dossier et le TAEG sont indiqués sur le contrat de crédit.

Solution Conso

Taux

Frais de dossier

Assurance Emprunteur Conso (facultative) (garanties Décès/Perte totale et Irréversible d'autonomie/Arrêt de Travail)

Offre réservée aux particuliers sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier. Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours.

L'Assurance Emprunteur Conso est assurée par CACI Vie et CACI non vie, et distribuée par le Crédit Lyonnais. Voir conditions et exclusions de garanties dans les conditions générales ou la notice d'information de l'assurance.

Prix en euros

nous
consulter
gratuit

nous
consulter
nous
consulter

nous
consulter
1,00 %
du montant
emprunté
minimum
79,00

nous
consulter

CRÉDITS IMMOBILIERS⁽¹⁾

Une gamme complète de prêts pour un financement sur mesure de votre projet immobilier.

Solutions Projet Immo

Prêt à taux fixe

Durée de 2 à 25 ans

Frais de dossier

Prêt relais

Durée jusqu'à 2 ans

Frais de dossier

Prêts aidés par l'État

Prêt à taux zéro (PTZ)

Ce prêt est remboursable sans intérêt sur une durée plus ou moins longue, en fonction de votre niveau de revenus. Subventionné par le Ministère du Logement, il peut financer pour partie l'acquisition ou la construction de votre première résidence principale.

Frais de dossier

Eco-Prêt à 0 % (éco-PTZ)

Ce prêt est accessible à tout propriétaire sans condition de ressources. Remboursable sans intérêt, il permet de financer certains travaux d'économie d'énergie dans la résidence principale de l'emprunteur ou de son locataire.

Frais de dossier

Prêt Épargne Logement

Accessible après une phase d'épargne sous forme de CEL ou de PEL. Le montant du prêt et le taux appliqué sont déterminés en fonction des intérêts cumulés.

Frais de dossier

Prix en euros

nous
consulter
1,00 %
du montant
emprunté
minimum
850,00

nous
consulter
gratuit

nous
consulter

gratuit

nous
consulter

gratuit

nous
consulter

gratuit

Prêt Conventionné, Prêt à l'Accession Sociale (PAS)

Ces prêts réglementés peuvent ouvrir droit au versement de l'APL (Aide Personnalisée au Logement)

Frais de dossier Prêt Conventionné

Frais de dossier Prêt PAS

Prix en euros

nous
consulter

1,00 %
du montant
emprunté
minimum
850,00
500,00

L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix jours, la vente est subordonnée à l'obtention du prêt et si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit lui rembourser les sommes versées.

Frais spécifiques

Frais d'étude en cas de construction de maison individuelle

437,00

Frais de ré-étude en cas de changement de constructeur

328,50

Dans le cadre d'une construction de maison individuelle, ces frais d'étude s'ajoutent aux frais de dossier des prêts contractés.

Mainlevée de garantie immobilière

235,00

Rénégociation des conditions de prêt immobilier

1,20 %
du capital
renégocié
minimum
850,00

Réaménagements de prêts

Renouvellement des prêts relais (avenant)

250,00

Désolidarisation d'un prêt immobilier

500,00

Autres réaménagements avec ou sans avenant dont prorogation UP

200,00

Modification de garantie, ajout de caution

250,00

Changement de compte support/à débiter (en faveur uniquement d'un compte LCL)

6,50

Garantie sur prêt

Nantissement de titres

offert
offert

Nantissement de produits assurance-vie capitalisation LCL

Édition de décompte de remboursement de prêt (pour les prêts immobiliers mis en place avant le 01/07/2016)

39,05

1) Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

ASSURANCES LIÉES AUX CRÉDITS IMMOBILIERS

Assurance Emprunteur Immo (garanties Décès/Perte totale et irréversible d'autonomie/Arrêt de travail)

Les tarifs sont calculés en fonction du projet et de la situation du client

L'Assurance Emprunteur Immo est assurée par CACI vie et CACI non vie et distribuée par le Crédit Lyonnais. Voir conditions et exclusions de garanties dans les conditions générales ou la notice d'information de l'assurance.

CAUTION

Émission d'une caution bancaire (par acte)

Délivrance d'un acte simple

Délivrance d'un acte complexe

Commission de caution

(perception par trimestre d'avance)

Taux de la commission

Minimum de perception

Information annuelle des cautions (par an)

Prix en euros

nous
consulter

62,00
129,00

1,00 %
13,10

gratuit

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

ÉPARGNE BANCAIRE

Solution pour rémunérer votre épargne disponible

Livret de Développement Durable et Solidaire

Livret A

Livret Cerise

Compte Sur Livret

Livret Zébulon

Livret Jeune

Livret Épargne Populaire

Solution pour épargner sans déséquilibrer votre budget

Service Épargne Passerelle (par an)

Solution pour épargner sans y penser

Option System' Épargne

Solution pour devenir propriétaire

Plan Épargne Logement

Compte Épargne Logement

Prix en euros

nous
consulter

17,45

gratuit

nous
consulter

L'épargne bancaire LCL vous propose de nombreuses solutions d'épargne pour faire fructifier votre capital et vous aider à préparer l'avenir dans les meilleures conditions. Adaptées à chacun de vos projets, les solutions LCL vous permettent d'épargner en toute sérénité.

Solution pour préparer la retraite

Plan Épargne Retraite

Transfert d'un compte épargne dans un autre établissement

Compte Épargne Logement, Plan Épargne Logement

Plan Épargne Populaire

(produit qui n'est plus commercialisé)

nous
consulter

98,65

98,65

PLACEMENTS FINANCIERS

> SERVICE “BOURSE”

Pour réaliser des ordres de bourse par Internet ou téléphone

Souscription au service “Bourse”

LCL Interactif « Option bourse » (par mois)

- contrat souscrit avant le 01/04/2018

- contrat souscrit après le 01/04/2018

LCL Interactif « Option Bourse Expert » (par mois)

Exonération du tarif mensuel du service si plus de 2 ordres ont été facturés et exécutés au cours du mois concerné.

LCL Bourse** – application à télécharger

Commissions de courtage sur compte titres

BOURSE COMPTE TITRES		LCL BOURSE*	LCL BOURSE EXPERT
TÉLÉPHONE	Bourse France	Commission proportionnelle ⁽¹⁾ : 1,20 % (minimum 16 €)	Commission fixe + proportionnelle ⁽¹⁾ : - ordres jusqu'à 1 715 € : 12 € + 0,50 % - ordres compris entre 1 715,01 € et 7 700 € : 12 € + 0,50 % (maximum 26 € par ordre) - ordres supérieurs à 7 700 € : 16 € + 0,12 %
	Bourse Étranger	Commission proportionnelle ⁽¹⁾ : 1,20 % (minimum 50 €)	Commission fixe + proportionnelle ⁽¹⁾ : 12 € + 0,50 % (minimum 28 € par ordre)
INTERNET	Bourse France	Commission proportionnelle ⁽¹⁾ : 0,50 % (minimum 5 €)	Commission proportionnelle ⁽¹⁾ : - ordres jusqu'à 1 715 € : 0,50 % - ordres compris entre 1 715,01 € et 7 700 € : 0,50 % (maximum 14 € par ordre) Commission fixe + proportionnelle ⁽¹⁾ : - ordres supérieurs à 7 700 € : 4 € + 0,12 %
	Bourse Étranger	Commission proportionnelle ⁽¹⁾ : 1,10 % (minimum 50 €)	Commission proportionnelle ⁽¹⁾ : 0,50 % (minimum 16 €)

* Pour les ordres de bourse ne pouvant être traités qu'en agence compte tenu de particularités liées au compte ou à la nature des opérations, le tarif LCL Bourse par téléphone s'applique. Pour plus d'informations, votre conseiller se tient à votre disposition.

** Le téléchargement de l'application, nécessaire à l'exécution du Service, est gratuit, hors coûts éventuels facturés par les opérateurs téléphoniques et les fournisseurs d'accès Internet.

1) Commission appliquée à partir du premier euro investi et par ordre exécuté. Les commissions de courtage (frais prélevés lors de l'exécution de l'ordre d'achat ou de vente de titres financiers cotés sur les marchés financiers) applicables aux comptes titres n'incluent pas les frais de marchés qui peuvent varier en fonction de la plate-forme d'exécution sélectionnée.

SICAV et FCP COMPTE TITRES		LCL BOURSE*	LCL BOURSE EXPERT
TÉLÉPHONE	Valeurs LCL	gratuit ⁽¹⁾	
	Valeurs hors LCL	Commission fixe par ordre exécuté ⁽¹⁾ : • Bourse France : 21 € • Bourse Étranger : 50 €	
INTERNET	Valeurs LCL	gratuit ⁽¹⁾	
	Valeurs hors LCL	Commission fixe par ordre exécuté ⁽¹⁾ : • Bourse France : 21 € • Bourse Étranger : 50 €	

Commissions de courtage sur PEA et PEA PME

BOURSE PEA PEA-PME		LCL BOURSE*	LCL BOURSE EXPERT
TÉLÉPHONE	Bourse France	Commission proportionnelle ⁽²⁾ : 1,20 %	Commission proportionnelle : - ordres jusqu'à 1 715 € : 0,50 % Commission fixe + proportionnelle : - ordres compris entre 1 715,01 € et 7 700 € : 12 € + 0,50 % (maximum 26 € par ordre) - ordres supérieurs à 7 700 € : 16 € + 0,12 %
	Bourse Étranger		Commission proportionnelle : - ordres jusqu'à 1 715 € : 0,50 % Commission fixe + proportionnelle : - ordres supérieurs à 1 715 € : 12 € + 0,50 %
INTERNET	Bourse France	Commission proportionnelle ⁽²⁾ : 0,50 %	Commission proportionnelle ⁽²⁾ : - ordres jusqu'à 1 715 € : 0,50 % - ordres compris entre 1 715,01 € et 7 700 € : 0,50 % (maximum 14 € par ordre) Commission fixe + proportionnelle : - ordres supérieurs à 7 700 € : 4 € + 0,12 %
	Bourse Étranger		Commission proportionnelle ⁽²⁾ : 0,50 %

* Pour les ordres de bourse ne pouvant être traités qu'en agence compte tenu de particularités liées au compte ou à la nature des opérations, le tarif LCL Bourse par téléphone s'applique. Pour plus d'informations, votre conseiller se tient à votre disposition.

1) Hors droits d'entrée de la SICAV ou du FCP.

2) Commission appliquée à partir du premier euro investi et par ordre exécuté. Les commissions de courtage (frais prélevés lors de l'exécution de l'ordre d'achat ou de vente de titres financiers cotés sur les marchés financiers) applicables aux PEA et PEA-PME incluent les frais de marché qui peuvent varier en fonction de la plateforme d'exécution sélectionnée.

SICAV et FCP PEA PEA-PME		LCL BOURSE*	LCL BOURSE EXPERT
TÉLÉPHONE	Valeurs LCL	gratuit ⁽¹⁾	
	Valeurs hors LCL	Commission proportionnelle par ordre exécuté : 1,20 % ⁽²⁾	
INTERNET	Valeurs LCL	gratuit ⁽¹⁾	
	Valeurs hors LCL	Commission proportionnelle par ordre exécuté : 0,50 % ⁽²⁾	

➤ GESTION SOUS MANDAT**

Cette commission de gestion sous mandat est proportionnelle selon un taux dégressif par tranche. Elle s'applique sur l'encours global des avoirs déposés sur chaque compte géré au dernier jour ouvré de chaque trimestre, elle est perçue à terme échu.

Commission de gestion “tout compris”
(prélèvement par trimestre)

Commission proportionnelle selon un taux dégressif par tranche

- tranche d'actifs gérés jusqu'à 150 000 €
 - tranche d'actifs gérés entre 150 000 € et 500 000 €
 - tranche d'actifs gérés supérieure à 500 000 €
- 1,65 %

1,30 %

1,05 %

➤ DÉTENIR DES TITRES

Tenue de comptes titres (par an)

Pour tout compte détenant des instruments financiers au 31 décembre de l'année antérieure, droits de garde non inclus.

Compte titres

Compte titres “Bourse Expert”

PEA et PEA “Bourse Expert”

PEA-PME et PEA-PME “Bourse Expert”

* Pour les ordres de bourse ne pouvant être traités qu'en agence compte tenu de particularités liées au compte ou à la nature des opérations, le tarif LCL Bourse par téléphone s'applique. Pour plus d'informations, votre conseiller se tient à votre disposition.

** Tarification applicable à la clientèle Gestion de Fortune, nous consulter.

1) Hors droits d'entrée de la SICAV ou du FCP.

2) Si aucun droit d'entrée n'est perçu par LCL ou s'ils sont acquis au fonds.

Droits de garde sur compte titres (par an)

Les droits de garde, prélevés en janvier, sont calculés à partir de l'évaluation boursière des valeurs, arrêtée au 31 décembre de l'année précédente ou à défaut sur l'évaluation financière connue de l'entreprise.

Compte titres			Compte titres “Bourse Expert”
Valeurs en dépôt en France, à l'étranger y compris titres non cotés ou non évalués	Commission proportionnelle selon un taux dégressif par tranche		gratuit
	Tranche < 20 000 €	0,40 %	
	Tranche > ou = 20 000 € et < 100 000 €	0,25 %	
	Tranche > ou = 100 000 € et < 500 000 €	0,20 %	
	Tranche > ou = à 500 000 €	gratuit	
Valeurs émises par LCL, Droits de souscription et d'attribution, SICAV et FCP LCL	gratuit		gratuit
Minimum de perception par compte	25,00 €		gratuit

Droits de garde sur PEA et PEA-PME (par an)

Les droits de garde, prélevés en janvier, sont calculés à partir de l'évaluation boursière des valeurs, arrêtée au 31 décembre de l'année précédente ou à défaut sur l'évaluation financière connue de l'entreprise.

	PEA ou PEA-PME		PEA ou PEA-PME “Bourse Expert”
Valeurs en dépôt en France, à l'étranger y compris titres non cotés ou non évalués	Commission proportionnelle selon un taux dégressif par tranche		gratuit
	Tranche < 20 000 €	0,40 %	
	Tranche > ou = 20 000 € et < 100 000 €	0,25 %	
	Tranche > ou = 100 000 € et < 500 000 €	0,20 %	
	Tranche > ou = à 500 000 €	gratuit	
	Commission fixe par ligne détenue : 5 euros (facturation plafonnée à 5 lignes par PEA et PEA-PME)		
Valeurs émises par LCL, Droits de souscription et d'attribution, SICAV et FCP LCL	gratuit		gratuit

> AUTRES FRAIS

Titres non cotés sur PEA et PEA-PME

Achat, vente*

- commission proportionnelle par opération

1,20 %
maximum
500,00

Autres opérations*

(dividendes, Solution Investissement Manager (SIM), apport, échange)

- commission proportionnelle par opération

1,20 %
maximum
61,00

Titres non cotés sur compte titres

Toutes opérations*

- commission par opération

63,05

Négociation de l'or

Commission par ordre exécuté

- commission proportionnelle

minimum de perception

3,70 %
42,70

Taxe spécifique sur les ventes d'or incluant la CRDS (Contribution pour le Remboursement de la Dette Sociale, en plus : 11,50 % depuis le 01/01/2018).

D'autres frais annexes (sac scellé, frais d'expertise) peuvent être facturés par notre intermédiaire et viendront s'ajouter au montant de la transaction.

Relevé de plus et moins-values de cession sur compte titres

Suivi annuel

gratuit

Récapitulatif annuel de frais sur instruments financiers (par an)

gratuit

Transfert de titres dans un autre établissement

Transfert de votre compte titres

- dossiers déposés en France (par ligne)

avec un minimum de perception par compte

- dossiers déposés à l'étranger (par ligne)

9,85
56,95
45,75

Prix en euros

Transfert de titres dans un autre établissement

Transfert de votre PEA, PEA-PME, PEA "Bourse expert", PEA-PME "Bourse expert"

- frais par ligne transférée, titres cotés

- frais par ligne transférée, titres non cotés

- maximum de perception par PEA ou PEA-PME lors du transfert dans un autre établissement

15,00
50,00
150,00

Reconstitution de portefeuille, recherche sur historique de plus de 2 ans

Par ligne de titres

maximum de perception par demande

21,55
539,00

Mise en nominatif de titres (par opération)

26,25

Nantissement de titres

161,70

Récupération de la retenue ou prélèvement à la source sur dividendes de titres étrangers

Par demande et à réception des fonds

D'autres frais annexes (tax - voucher) peuvent être facturés par notre intermédiaire et viendront s'ajouter au montant de la transaction.

48,50

* Seules certaines opérations peuvent être réalisées via la plateforme ou via l'agence. Pour plus d'informations sur les modalités d'accès à la plateforme et les opérations réalisables, contactez votre conseiller.

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE	
Une sélection d'assurances qui vous simplifient la vie	Prix en euros
VIE QUOTIDIENNE	
Assurance des Moyens de Paiement (par an) (cotisation à une offre d'assurance perte et vol de moyens de paiement)	
Formule Étudiante	27,00
Formule Individuelle	36,00
Formule Famille	50,40
ASSURANCE DES PERSONNES	
Assurance Protection Juridique (par an)	120,00
Assurance Responsabilité Civile Vie Privée (par an)	65,35
Assurance Tous Mobiles 2 formules : Primo, Plus	nous consulter
Assurance des Accidents de la Vie 2 formules : Primo, Plus <i>Tarif en fonction de votre situation familiale</i>	nous consulter
Assurance Complémentaire Santé 3 formules : Primo, Plus, Premium <i>Tarif en fonction de votre situation familiale</i>	nous consulter
Capital Décès / Prévilion Prestige <i>Tarif en fonction de votre âge et du montant du capital décès garanti</i>	nous consulter
Assurance Obsèques <i>Tarif en fonction de votre âge et du montant de capital garanti</i>	nous consulter
Capital MultiComptes (par an) Formule Individuelle	24,00
Formule Famille	36,00

Les contrats Assurance Moyens de Paiement, Assurance Protection Juridique, Assurance Responsabilité Civile Vie Privée, Assurance Tous Mobiles, Assurance des Accidents de la Vie, Assurance Complémentaire Santé sont assurés par Pacifica. Les contrats Capital Décès et Previlion Prestige sont des contrats d'assurance temporaire décès assuré par Predica, filiale d'assurance de personnes de Crédit Agricole Assurances. Assurance Obsèques est une offre composée du contrat Financement Obsèques et du contrat Assistance Obsèques en option. Le contrat d'assurance Financement Obsèques est un contrat d'assurance assuré par PREDICA, filiale d'assurances de personnes de Crédit Agricole Assurances. Les prestations du contrat d'assurance Assistance Obsèques sont assurées par Europ Assistance. Le contrat Assistance Obsèques comprend également des prestations mises en œuvre par Previséo Obsèques. Pacifica, Predica, Europ Assistance sont des entreprises régies par le Code des assurances. Contrats distribués par le Crédit Lyonnais. Selon les conditions et sous réserve des exclusions de garantie énoncées dans les conditions générales ou la notice d'information de l'assurance en cause.

Assurance Découvert Autorisé (par an) Formule Unique	Prix en euros 18,00
ASSURANCES DES BIENS	
Assurance Habitation 4 formules : Étudiant, Locataire, Propriétaire, Propriétaire non occupant <i>Tarif en fonction du type de bien et des options choisies</i>	nous consulter
Assurance Garantie Locative <i>Tarif en fonction du lieu de résidence, du montant du loyer et de la souscription de l'option.</i>	nous consulter
Assurance Automobile dont camping-car 4 formules : Au Tiers, Au Tiers Plus, Tous Risques, Tous Risques Plus <i>Tarif en fonction du type de véhicule et des options choisies</i>	nous consulter
Assurance Deux Roues, Engins de Déplacements Personnels Motorisés individuels (gyropode, gyroroue, trottinette électrique) 4 formules : Au Tiers, Au Tiers Plus, Tous Risques, Tous Risques Plus <i>Tarif en fonction du type de deux roues ou d'engins et des options choisies</i>	nous consulter
Assurance Plaisance, Caravane/Remorque Plaisance : 2 formules : Primo, Plus, Caravane/Remorque : 3 formules : Primo, Plus, Premium Souscription uniquement via LCL Mon Contact Plaisance : 09 69 36 30 30* Caravane/Remorque : 09 69 32 53 26* <i>Tarif en fonction du type de bien et des options choisies</i>	nous consulter
PROTECTION DES BIENS	
Télesurveillance Ma Protection Maison 2 formules : Primo, Plus	nous consulter

*Appel non surtaxé pour tout opérateur en France métropolitaine, accessible depuis l'international au tarif défini par l'opérateur local.

Les contrats Assurance découvert Autorisé, Assurance Habitation, Assurance Garantie locative, Assurance Automobile, Assurance Deux Roues, Engins de Déplacements Personnels Motorisés, Assurance Plaisance, Caravane/ Remorque sont assurés par Pacifica (entreprise régie par le Code des assurances) et distribués par le Crédit Lyonnais.

Selon les conditions et sous réserve des exclusions de garantie énoncées dans les conditions générales ou la notice d'information de l'assurance en cause.

Ma Protection Maison, service de télesurveillance, est une prestation exécutée par Nexecur Protection (contrat signé d'ordre et pour compte en agence bancaire, sur mandat confié par Nexecur Protection).

ASSURANCES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉES

Assurance Comptes Parrainés (par an) Compte de dépôt, Compte Sur Livret, CEL, Livret Cerise LDDS, Livret Jeune, LEP Assurance Parrainage PEL/PEP/PEA PREVIPEP Lion PEP Modulable	12,00 9,00 24,00 36,00
Assurance Maintien de Salaire Formule Salariés du secteur privé Formule Fonctionnaires <i>Tarif variable en fonction de votre niveau de salaire</i>	nous consulter
Assurance Revenus (par an) Option 3 mois de revenus Option 6 mois de revenus Option 12 mois de revenus	12,00 24,00 36,00
Sécurilion (par an)	34,80
Sécurilion Famille (par an)	48,00
Prévilion <i>Tarif en fonction de votre âge et du capital décès garanti</i>	nous consulter
Assurance Tous Portables Formule complète Formule hors ordinateur portable	nous consulter

Prix en euros

OFFRES POUR LES JEUNES
(0 - 17 ans inclus)

Ils peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions et avec l'autorisation du représentant légal pour les mineurs.

OFFRES POUR LES ENFANTS
(0 - 11 ans inclus)

- Ouverture de compte
- Ouverture d'un compte de dépôt
- Épargne Bancaire
- Ouverture d'un Livret A
- Ouverture d'un Livret Zébulon

Assurance vie
LCL Vie Jeunes⁽¹⁾

OFFRES POUR LES ADOLESCENTS
(12 - 17 ans inclus)

- Ouverture de compte
- Ouverture d'un compte de dépôt
- Cotisation carte de paiement
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)
- Carte MaCarteLCL⁽²⁾

Carte Inventive Mastercard⁽²⁾ (à partir de 16 ans)

- Épargne Bancaire
- Ouverture d'un Livret A
- Ouverture d'un Livret Jeune

Prix en euros

gratuit

gratuit
gratuit

nous
consulter

gratuit

Première année
offert
Années suivantes
12,00 /an
12,00 /an

gratuit
gratuit

1) Le contrat LCL Vie Jeunes est assuré par Prédica, entreprise régie par le Code des assurances. Contrat distribué par le Crédit Lyonnais. Se référer au contrat pour connaître le détail des conditions et événements garantis.
2) La carte ne permet pas les paiements et retraits si le solde du compte est insuffisant, sauf incident exceptionnel. Le contrôle de solde s'effectue à partir du 1^{er} euro.

Les contrats Prévilion sont assurés par Prédica, filiale d'assurance de personnes de Crédit Agricole Assurances.
Les contrats Assurance Revenus, Sécurilion, Sécurilion Famille, Assurance Tous Portables sont assurés par Pacifica, entreprise régie par le Code des assurances.
L'Assurance Maintien de Salaire est un contrat collectif d'assurance souscrit auprès de CACI Non Vie, entreprise régie par le Code des Assurances. Contrats distribués par le Crédit Lyonnais. Selon les conditions et sous réserve des exclusions de garantie énoncées dans les conditions générales ou la notice d'information de l'assurance en cause.

OFFRES POUR LES ÉTUDIANTS
(18 - 25 ans inclus)

LCL ÉTUDIANT

	Confort	Premium	Élite
	Cursus post Bac	Enfant de client Écoles partenaires LCL ⁽¹⁾	Grandes Écoles ⁽¹⁾
	Carte bancaire		
Visa Cléo	2 premières années ⁽²⁾ 1€/mois Années suivantes ⁽²⁾ 2€/mois	4 premières années ⁽²⁾ 1€/mois Années suivantes ⁽²⁾ 2€/mois	4 premières années ⁽²⁾ gratuit Années suivantes ⁽²⁾ 2€/mois
Visa Premier	--	--	4 premières années ⁽²⁾ gratuit Années suivantes ⁽²⁾ 5€/mois
	Assurance des moyens de paiement ⁽⁴⁾		
AMP	Première année 0,08€/mois ⁽⁶⁾ Années suivantes 2,25€/mois ⁽⁵⁾		
	Découverts et Crédits ⁽⁶⁾		
Découvert autorisé	Jusqu'à 300€ à 0 %		
Solution études	de 1 500€ à 75 000€ - Nous consulter		

1) Liste des écoles disponibles en agence.
2) Tarif "2 premières années" applicable pendant les 2 premières années suivant la date de souscription de l'offre, puis "Années suivantes" à partir de la 3^e année à compter de la date de souscription de l'offre.
3) Tarif "4 premières années" applicable pendant les 4 premières années suivant la date de souscription de l'offre, puis "Années suivantes" à partir de la 5^e année à compter de la date de souscription de l'offre.
4) Le contrat Assurances des Moyens de Paiement est assuré par Pacifica, entreprise régie par le Code des assurances. Contrat distribué par le Crédit Lyonnais. Voir conditions et exclusions de garanties dans les conditions générales ou la notice d'information de l'assurance.
5) Tarif "Première année" applicable pendant la première année suivant la date de souscription de l'assurance, puis "Années suivantes" à partir de la 2^e année à compter de la date de souscription de l'assurance.
6) Sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier.
Le découvert autorisé prend la forme d'un crédit par découvert en compte de dépôt permettant une position débitrice en continu, dans la limite autorisée par la banque, pendant toute la durée du crédit (supérieur à 3 mois).

Épargne Bancaire
Ouverture d'un Livret A
Ouverture d'un Livret Jeune

Assurance des Biens
Assurance Habitation
Formule Étudiant⁽²⁾

Offres internationales étudiantes
Offre virements internationaux hors zone SEPA
LCL CityExplorer
Forfait de frais sur opérations cartes en devises incluant les paiements illimités et 5 retraits DAB par mois⁽³⁾

Prix en euros Cotisation mensuelle
gratuit
gratuit
8,00
6,50
2,00



LCL Mon Campus :
plateforme de services digitaux pour les étudiants.
<https://www.lcl.fr/offres-étudiants-lcl-mon-campus>

1) Sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier. Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours.
2) Le contrat Assurance Habitation Formule Étudiant est assuré par Pacifica , entreprise régie par le Code des assurances. Contrat distribué par le Crédit Lyonnais. Se référer aux contrats pour connaître le détail des conditions et événements garantis.
3) À partir du 6^e retrait, tarif standard en vigueur. Tarif de l'option LCL CityExplorer au titre des commissions fixes et proportionnelles normalement facturées par LCL sur les opérations en devises, hors éventuels prélèvements de frais par les banques étrangères directement ou par LCL au nom et pour le compte des banques étrangères (frais indépendants de la facturation LCL).

OFFRES POUR LES JEUNES ACTIFS
(18 - 29 ans inclus)

Ils peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

LCL JEUNES ACTIFS

Offres à destination des jeunes de 18 à 29 ans non étudiants et des étudiants de 26 à 29 ans

Cotisation cartes de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

Carte Visa Cléo	3,00
Carte Visa Premier	6,00

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

Carte Visa Cléo	3,00
Carte Visa Premier	6,00

Utilisation des cartes

LCL CityExplorer

Forfait de frais sur opérations cartes en devises incluant les paiements illimités et 5 retraits DAB par mois⁽¹⁾

2,00

Épargne Bancaire

Ouverture d'un Livret Jeune (jusqu'à 25 ans inclus)

gratuit

Ouverture d'un Livret de Développement Durable et Solidaire

gratuit

Ouverture d'un Livret Épargne Populaire

gratuit

Découverts et Crédits⁽²⁾

Solution conso - ENTRE2LOC

- de 1 000 € à 5 000 €

nous
consulter

Autorisation de découvert

nous
consulter

Prix en euros
Cotisation mensuelle

RÉSoudre UN LITIGE

VOTRE AGENCE EST A VOTRE ÉCOUTE DANS LA
RÉSOLUTION D'UNE RÉCLAMATION

LCL accorde la plus grande importance à la qualité de ses services. Toutefois un désaccord peut toujours survenir et, afin de le résoudre au plus vite, des recours vous sont proposés :

Agence

Votre Conseiller et le Directeur d'agence sont à votre disposition afin de répondre à vos attentes et de vous proposer les solutions adaptées à vos besoins. Ils demeurent vos interlocuteurs privilégiés auprès desquels vous devez vous adresser en cas de réclamation.

Vous pouvez contacter votre agence par téléphone, courrier postal, messagerie sécurisée ou par le formulaire électronique accessible sur le site Internet de LCL.

Si vous avez formulé votre réclamation à l'oral et qu'il ne vous est pas donné immédiatement entière satisfaction, nous vous invitons à la formuler par écrit à votre conseiller ou à votre directeur d'agence.

LCL Ma Réclamation

Si la réponse apportée par l'agence ne vous satisfait pas, vous pouvez saisir LCL Ma Réclamation :

- par courrier postal à l'adresse suivante : BC 301.08 - 94811 VILLEJUIF CEDEX ;
- ou par formulaire électronique accessible sur le site internet de LCL.

Nous nous engageons à accuser réception de votre réclamation dans un délai de 10 jours ouvrables à compter de sa date d'envoi et à vous apporter une réponse dans un délai de 2 mois sauf circonstances particulières dont nous vous informerons. Si votre réclamation porte sur l'un des services de paiement (virement, prélèvement, paiement par carte ou dépôt/ retrait d'espèces), ce délai est ramené à 15 jours ouvrables. Dans le cas où la réponse ne peut pas être apportée dans ce délai pour des raisons échappant à notre contrôle, nous vous en informerons et vous apporterons une réponse définitive au plus tard dans les 35 jours ouvrables suivant la date de réception de la réclamation.

La Médiation

En tout état de cause, si au bout de 2 mois, vous n'êtes pas satisfait de la réponse apportée ou en l'absence de réponse, vous pourrez saisir gratuitement un médiateur qui vous répondra en toute indépendance et équité conformément à la charte de médiation disponible sur son site internet.

Plusieurs médiateurs existent et interviennent selon l'objet du litige.

1) À partir du 6^e retrait, tarif standard en vigueur. Tarif de l'option LCL CityExplorer au titre des commissions fixes et proportionnelles normalement facturées par LCL sur les opérations en devises, hors éventuels prélèvements de frais par les banques étrangères directement ou par LCL au nom et pour le compte des banques étrangères (frais indépendants de la facturation LCL).

2) Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

Votre réclamation concerne :

- Les services fournis par LCL ou la commercialisation de produits, et si vous êtes une personne physique ou une personne physique agissant pour des besoins professionnels ainsi que pour une association vous pouvez contacter :

Le Médiateur auprès de LCL sur son formulaire www.lcl-mediateur.fr⁽¹⁾ ou à l'adresse postale : BC 312.87 - 75079 PARIS CEDEX 02

- Les performances ou la commercialisation d'un produit financier (gestion de portefeuille, ordre de bourse, tenue de compte titres, ...), vous pouvez contacter: Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sur son formulaire www.amf-france.org⁽¹⁾ ou à l'adresse postale : 17 place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02

- Un sinistre dans le cadre d'un contrat d'assurances ou sa mise en œuvre et après avoir obtenu la réponse du Service client de l'assureur, vous pouvez contacter : Le Médiateur de l'Assurance sur son formulaire www.mediation-assurance.org⁽¹⁾ ou à l'adresse postale : TSA 50110 - 75441 PARIS CEDEX 9

- Le Médiateur du Crédit sur son formulaire www.mediateurducredit.fr⁽¹⁾

- Un contrat de vente en ligne ou un achat en ligne, vous pouvez contacter : la plateforme européenne de résolution des litiges de consommation sur son formulaire <https://webgate.ec.europa.eu/odr/main>⁽¹⁾

La résolution d'une réclamation doit se dérouler dans le respect de chaque individu sans incivilités verbales, comportementales ni agressions physiques. Les incivilités constituent un fait susceptible d'être réprimé sur un plan pénal.

24h/24 - 7J/7**	Espace client Internet*	LCL Mes Comptes Application mobile*
Un maximum de services pour vous simplifier la vie		
Consulter vos comptes et avoirs		
Consulter le solde de vos comptes (dépôts, Épargne)	X	X
Consulter le détail de vos opérations	X	X
Consulter vos opérations à venir	X	X
Alerte sur la situation de votre compte (Mes Alertes, Mon compte en un coup d'œil)		X
Mes actus	X	X
Consulter vos cartes	X	X
SOS Carte		X
Consulter vos crédits (encours, simuler, demander, suivre)	X	X
Consulter vos contrats d'assurances (n° contrat, date effet, montant de la prime)	X	X
Télécharger vos documents (RIB, Relevés, Fiscalité, Attestation)	X	X
Mettre à jour vos données (personnelles, professionnelles, revenus et patrimoine)	X	X
Signer ou transmettre des documents	X	X
Résilier en ligne	X	
Ajouter les comptes de toutes vos banques		X
Effectuer vos opérations en toute autonomie		
Éditer un RIB	X	X
Virement - unitaire - permanent - ajout/modification bénéficiaire - liste des pays autorisés - Paylib entre amis	X	X
Carte - modifier le plafond - activer/désactiver le paiement sans contact - mettre en opposition - contester une opération	X	X
- consulter le code confidentiel - opposition et carte virtuelle - activer/désactiver l'option LCL CityExplorer		X
Chéquier - commander un nouveau chéquier	X	X
Bourse - réaliser vos ordres	X	X
Échanger avec LCL		
Envoyer /recevoir des mails de votre conseiller via la messagerie sécurisée	X	X
Prendre RDV avec votre conseiller (agence, téléphone, visio)	X	X
Donner son avis	X	X
Nos tutos - vidéos	X	

1) Frais de télécommunications et d'accès Internet à la charge du Client selon opérateurs et fournisseurs d'accès.

* accès gratuit hors coût du fournisseur d'accès Internet
** sauf interruption pour des raisons de maintenance ou mise à jour ainsi que pour des raisons de sécurité.

Ma banque Partout, tout le temps.



Mon conseiller

disponible sur rendez-vous par mail, par téléphone ou en Visio.



Tout LCL en poche
avec notre application "LCL Mes Comptes"



LCL Mon Contact
au 09 69 36 30 30*

des conseillers en ligne

lundi au vendredi de 8 h à 19 h et le samedi de 8 h à 17 h 30

* Appel non surtaxé pour tout opérateur en France métropolitaine,
accessible depuis l'international au tarif défini par l'opérateur local.



Retrouvez nous sur les réseaux sociaux

Et sur Internet : LCL.fr

PEFC/10-31-1665



**Document
à vocation non
publicitaire.**



Ma vie. Ma ville. Ma banque.

Crédit Lyonnais, SA au capital de 2.037.713.591€, SIREN 954509741 - RCS LYON, siège social : 18 rue de la République - 69002 LYON, siège central : 20 avenue de Paris - 94811 VILLEJUIF CEDEX, identifiant unique Citéo FR231744-03DRCA, inscrit sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS : 07001878. Agréé (sous le n°30002) et contrôlé par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) 4 Place de Budapest CS 92459 - 75436 Paris et par la Banque Centrale Européenne (BCE) 60640 Francfort-sur-le-Main, Allemagne. Contrôlé également par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02. Agréé à Monaco par la Commission de Contrôle des Activités Financières (CCAF) pour les activités de gestion de portefeuille pour le compte de tiers, la réception et la transmission d'ordres pour le compte de tiers et le conseil et l'assistance en lien avec ces activités. Carte professionnelle de transaction immobilière n° CPI 6901 2020 000 045 362 délivrée le 22/10/2020 par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon. Le Crédit Lyonnais ne reçoit ni ne détient aucun fonds au titre de cette activité. Document à vocation non publicitaire. Réf. 53898 - 09/2024 VDZ.